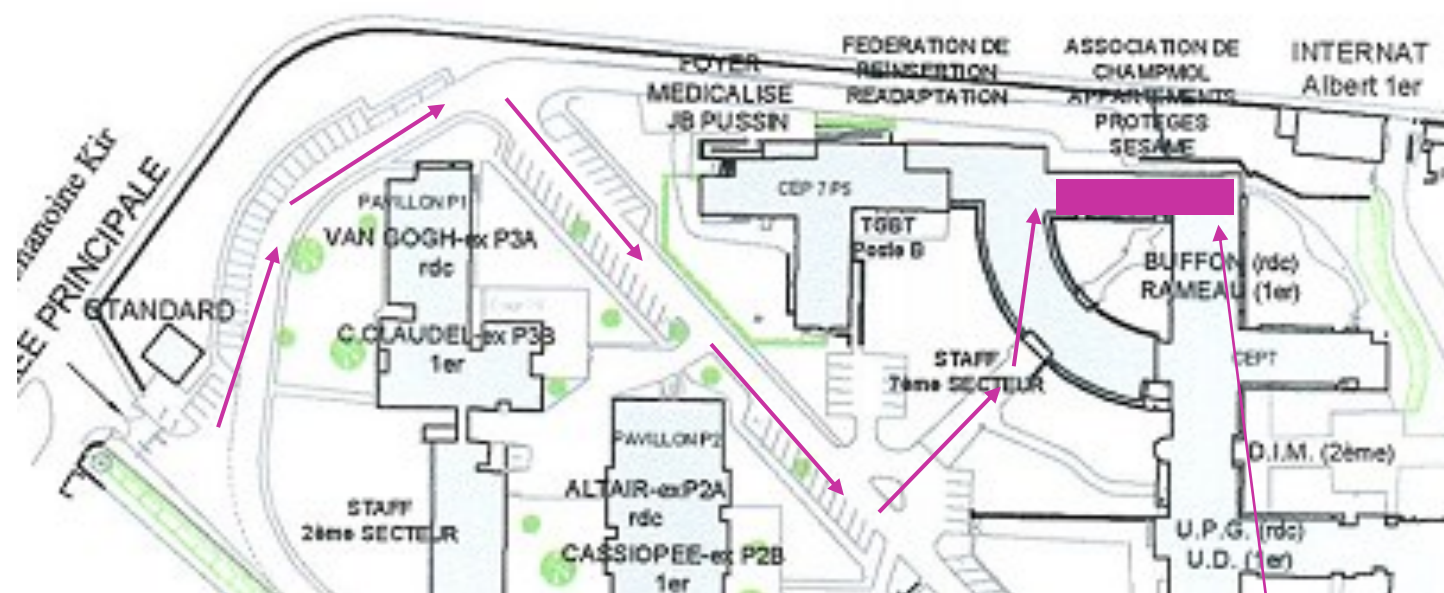


## LES PARTENARIATS

Collaboration avec tous les partenaires du médical, para-médical, médico-social et social (services des tutelles, établissements spécialisés, établissements et services d'aides par le travail...) selon la situation de la personne.


## LE PLAN D'ACCES


CH : Entrée principale - 1 bd Chanoine Kir



APPARTEMENTS PROTEGES

 **En autobus** : prendre la ligne 3 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »

 **En autobus** : prendre la ligne 13 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »

 **Par le tram** : Tram T 1, direction Dijon Gare > Quetigny Centre - arrêt « Terminus Dijon Gare »

 **Par le tram** : Tram T 2, direction Valmy > Chenôve Centre - arrêt « Dijon Gare »

# APPARTEMENTS PROTEGES

Les Appartements Protégés accueillent des adultes en situation de handicap psychique suffisamment autonomes pour s'inscrire dans un projet de vie et de soins individuel personnalisé dans la cité.



## APPARTEMENTS PROTEGES

1 Bd Chanoine Kir, 21000 Dijon

Secrétariat : 03 80 42 49 40

Cadre de Santé : 03 80 42 49 88

**Horaires d'ouverture :**

**8h30 - 17h20**

**du lundi au vendredi**

## LES MISSIONS

Visites à domicile (VAD) ou sur rendez-vous dans les locaux du service.

## LES OBJECTIFS DES SOINS

- Aider au maintien de l'autonomie (accompagnement dans la vie quotidienne, dans les relations socio-familiales, accès ou maintien au logement, gestion administrative et budgétaire, vie professionnelle...) dans la cité,
- Sortir du dispositif des Appartements Protégés vers un Centre Médico-Psychologique (CMP) du secteur ou autres orientations selon la situation de la personne.

## LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

- Élaboration du projet de vie et de soins individuel personnalisé,
- Entretiens de relation d'aide,
- Préparation des traitements médicamenteux (pilulier, réalisation des injections des traitements retard,...) et vigilance quant à l'observance des prescriptions médicales,
- Accompagnement aux rendez-vous médicaux et para-médicaux et autres prestataires,
- Collaboration avec les différents partenaires du médical, médico-social ou social pour l'organisation d'ateliers, d'activités, de sorties et séjours,
- Collaboration avec l'assistante sociale de la Plateforme Médico-Sociale,
- Visites à domicile chaque fois que nécessaire.

## LES CONDITIONS D'ACCUEIL

- Habiter Dijon intra-muros,
- Le médecin psychiatre du Centre Hospitalier La Chartreuse et/ou un professionnel de santé référent de l'usager demande au service des Appartements Protégés un dossier de candidature,
- Etude du dossier en équipe pluridisciplinaire et rencontre de la personne.

## LA CAPACITE D'ACCUEIL

La capacité d'accueil est au regard de l'activité du service Sésame (Accueil Familial Adulte) et inversement.

La même équipe intervient sur les deux structures.

## L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Référent médical,
- Cadre de santé,
- Infirmiers,
- Assistante sociale.